

E-CONSTRUCTION

Le programme cantonal «eConstruction» vise la gestion électronique des demandes d'autorisation de construire au sein de l'État du Valais et des communes, dans le but d'uniformiser et de fluidifier leur gestion. Notre commune va rejoindre ce programme à la fin avril 2024.

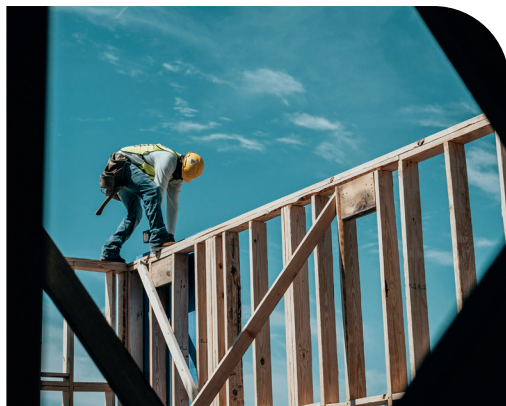
Ainsi, **dès le 29 avril 2024, les demandes d'autorisation de construire passeront du format papier au format digital et devront être déposées en ligne, sur cette plateforme web.**

Grâce à un accès personnalisé et sécurisé, «eConstruction» permet aux habitantes et habitants, ainsi qu'aux professionnels de la construction de déposer les demandes d'autorisation en ligne, de suivre en temps réel le bon déroulement de leur dossier et d'interagir avec les instances communales et cantonales.

Les communes et les services concernés trouvent quant à eux toutes les informations regroupées au même endroit et gagnent en efficacité. Il sera également possible de consulter en ligne les mises à l'enquête publique.

Des informations complémentaires et des tutoriels sont disponibles sur le site de l'État du Valais.

Informations : info@bovernier.ch ou 027 722 29 09



eConstruction-

IRRIGATION

L'administration communale de Bovernier informe la population que l'eau d'irrigation sera mise en conduite à partir du

lundi 15 avril 2024

Chaque propriétaire est donc responsable de contrôler que les robinets reliés au réseau d'irrigation soient fermés avant cette date.

Nous vous laissons le soin de bien vouloir prendre vos dispositions à cet effet et vous remercions pour votre collaboration.

VALTEX

Valtex exploite environ 250 containers de récupération de textile qui lui permettent de récolter habits et chaussures. La récolte est ensuite triée et valorisée au sein de différentes filières.

Valtex utilise ces vêtements récupérés dans un but non lucratif et poursuit des objectifs de réinsertion professionnelle avec son personnel.

Un container Valtex est à disposition à la déchetterie pour récupérer les habits et chaussures que vous n'utilisez plus.

RÈGLEMENT BOURGEOISIAL

Le tout nouveau règlement bourgeoisial a été approuvé par l'Assemblée bourgeoisiale le 27 novembre 2023 et homologué par le Conseil d'État le 24 janvier dernier.

Vous le retrouverez sur le site de la commune sous la rubrique « Règlements ».

Ce règlement développe notamment les divers points traitant du rôle de l'Assemblée bourgeoisiale, de la définition d'un Bourgeois « ayant droit », de la marche à suivre pour l'octroi de la Bourgeoisie et des ta-

rifs d'agrégation, de l'exploitation des forêts, des alpages et du site touristique des Gorges du Durnand.



FOURNOUTZE



Le fromage de l'alpage de Fournoutze fait la fierté des Vouïpes depuis de nombreuses années !

Félicitations à Francis Guigoz et son équipe pour l'étoile d'or décernée pour l'excellente qualité du fromage Raclette du Valais AOP.

Comme de coutume, une vente des fromages aura lieu le 11 octobre ; plus d'informations suivront, mais n'oubliez pas de réserver vos pièces le moment venu !

< Vasile Danaila, fromager

10 ANS DE MYÉNERGIE

MYénergie (dont la commune de Bovernier est partenaire) fête ses 10 ans en 2024 !

(Re)découvrez le district de Martigny et l'énergie sous toutes ses formes en participant au Challenge 10 ans MYénergie. Tout au long de l'année, nous vous invitons à parcourir les 10 communes du district et de répondre aux divers quiz (nombreux prix).

10 lieux en lien avec l'énergie ont été proposés par les communes. Pour Bovernier ce sera le Tour des Fontaines (QR code installé près de l'entrée de la maison de commune).

Toutes les explications sur le site www.myenergie.ch.



QUELQUES DATES

La commune de Bovernier reste un village actif et dynamique. **Vous pourrez trouver en ligne toutes les manifestations prévues ces prochains mois.**

Pour rappel ou information, voici quelques dates à venir :

- 01.05 Ouverture des Gorges
- 03.05 10 ans écoles de l'Arpille
- 16.05 Concert de la Stéphania
- 03.06 Assemblées primaire et bourgeoise

TRAVAUX PUBLICS

Après des années de bons et loyaux services, Fabrice Sarrasin a décidé de diminuer son taux d'activité et de passer la main pour sa fonction de responsable des travaux publics.

Frédéric Bourgeois, qui officie déjà comme son remplaçant depuis de nombreuses années, a repris le flambeau à la tête des travaux publics de Bovernier à compter du 1^{er} mars 2024.

L'occasion de remercier toute l'équipe des travaux publics pour le travail effectué tout au long de l'année au service de la population bovernionne.

LA TROUPE FMR (FAITES MOI RIRE)
PRÉSENTE



Chapeau à la sortie

Entrée libre

**TOUT
LE PLAISIR EST
POUR
NOUS!**

UNE COMEDIE DE
RAY COONEY ET JOHN CHAPMAN
ADAPTATION DE SEBASTIEN CASTRO - MISE EN SCÈNE DE THIERRY VILLENET

**SALLE POLYVALENTE
DE BOVERNIER**

17-18-19-24-25-26 mai 2024
à 20h (17h les dimanches)
ouverture des portes 1h avant le spectacle
bar et petite restauration sur place

Avec l'aimable soutien de
BOVERNIER
Commune

**INAUGURATION
DE L'EGLISE**

30 MAI 2024

BOVERNIER

FÊTE-DIEU

9h30 Spectacle du Centenaire de St-Bernard
"Gabidou déplace les montagnes"

10h30 Messe présidée par Mgr le Prévôt
et chantée par l'Antonia

11h45 Apéritif à la salle polyvalente
suivi d'un repas offert

polenta gratinée, raclette, hot dog
Bar, boissons à prix sympas

Animation musicale
avec la "Comberintze"